

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7401681101

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.agriculteur-normand.com/annonces-legales/details/7401681101>

Cette annonce a été mise en ligne le **29 mars 2025** sur **Agriculteur Normand-web**  
Pour le département : **50 - MANCHE**

*BAP INVEST*  
*Société par actions simplifiée*  
*au capital de 700 000 euros*  
*Siège social : 3 rue du Pont d'Arcole, 50000*  
*SAINTGEORGES MONTCOCQ*

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT GEORGES MONTCOCQ du 14 février 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : BAP INVEST

Siège : 3 rue du Pont d'Arcole, 50000 SAINTGEORGES MONTCOCQ

Durée : quatre vingt dix neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés  
Capital : 700 000 euros

Objet : L'acquisition et la gestion de tout portefeuille de valeurs mobilières et autres titres de placement ; La prise de participation au capital de toutes sociétés existantes ou nouvelles, et la gestion de ces participations ; La direction, le contrôle et la coordination de ses filiales et participations ; Dans le cadre de la nécessaire coordination des sociétés filiales et/ou du contrôle par la société de ses filiales et participations, la définition de la politique générale du groupe et notamment l'organisation, la coordination, la répartition et l'arbitrage, en tout domaine, entre les différentes sociétés dont la société assure le contrôle au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce ; La fourniture de toutes prestations aux filiales et aux participations, de conseils et de services dans les domaines administratif, technique, commercial, financier, comptable, informatique, concourant à l'animation et à la politique du groupe ; Les prêts financiers et avances de

trésorerie au profit de sociétés filiales, ainsi que toutes garanties au profit desdites sociétés dans les limites légales et réglementaires en vigueur.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Benoit POIRIER, demeurant 3 Rue du Pont d'Arcole – 50000 SAINT GEORGES MONTCOCQ.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de COUTANCES.

*POUR AVIS,  
Le Président*

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

**David SHAPIRO**  
Représentant permanent de Médialex